

Concertation « Cœur de Ville »

Compte rendu du premier atelier sur les espaces publics et les déplacements

Jeudi 14 novembre 2024

Table des matières

1 – Le cadre de l’atelier	1
<i>Le déroulé de l’atelier</i>	1
<i>Introduction de la réunion publique</i>	2
<i>Présentation des enjeux de la concertation et du plan guide</i>	2
2 – Restitution des échanges	3
<i>Restitution des travaux en sous-groupe</i>	3
Contributions générales sur le Cœur de Ville	3
Promenade Leclerc – Jaurès	4
Promenade Raspail – Aubépines	6
Autres secteurs	8
<i>Restitution des questions posées aux élus</i>	8
3 – Les travaux des participants	12

1 – Le cadre de l’atelier

Le déroulé de l’atelier



Jeudi 14 novembre, **plus de 50 Bois-Colombiens, et près de 20 élus et responsables de services de la commune**, se sont réunies pour le premier atelier thématique du projet Cœur de ville, porté par la municipalité. Les ateliers ont vocation à préciser des focus sur les différents secteurs du projet. Le premier atelier était dédié aux espaces extérieurs, aux espaces publics et aux déplacements.

L’atelier a été introduit par le **discours du Maire, Yves RÉVILLON**, suivi d’une **présentation de la concertation et du projet, centré sur les espaces publics actuels et les changements à venir**. Ensuite, **un travail a été mené par les participants répartis en groupes**. Au total, 8 groupes ont réfléchi à leur vision des espaces publics et des

déplacements du Cœur de Ville de demain, et ont pu la présenter en plénière, au moment de la restitution. Enfin, **les participants ont posé leurs questions** sur le projet aux élus et aux services de la Ville.

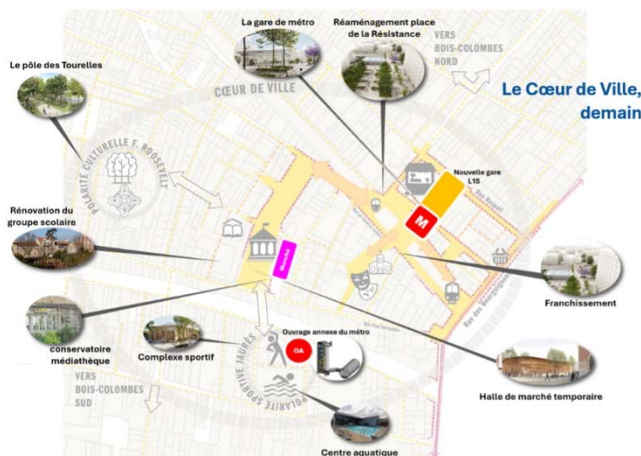
Le support de présentation de la réunion publique est disponible sur [le site internet de la Ville](#).

Introduction de la réunion publique

Yves RÉVILLON, maire de Bois-Colombes, **souhaite la bienvenue aux participants**. Il rappelle **le succès de la réunion publique** de lancement du 14 octobre 2024, qui a permis de commencer à recueillir la contribution des habitants, et de présenter les enjeux de la démarche. **Les années qui viennent seront une période charnière pour Bois-Colombes**, avec l'arrivée d'une gare du Grand Paris Express et les projets de la Ville pour accompagner la métamorphose du Cœur de Ville. **Cet atelier porte sur l'aménagement des espaces publics et les déplacements**, un thème qui englobe de nombreux sujets très concrets : végétalisation, pistes cyclables, passerelles enjambant la voie ferrée, stationnement, sens de circulation, esthétique des bâtiments et du mobilier urbain, etc. Dans cette démarche, **la Ville est accompagnée par le cabinet Res publica**, expert en concertation.



Présentation des enjeux de la concertation et du plan guide



Laurent TAMBOUR, directeur de l'aménagement urbain de Bois-Colombes, présente **le plan guide à l'horizon 2030 qui cadre le projet Cœur de Ville**.

L'objectif du projet est de développer l'idée d'un « Cœur de Ville », plus fluide et inclusif, animé, convivial, plus vert et respectueux de l'environnement, mais toujours à l'image de Bois-Colombes et de la qualité de son cadre de vie.

Plan guide du « Cœur de Ville »

Les éléments qui font **la qualité du cadre de vie** sont exposés, ainsi que **les différents usages et ambiances possibles** pour les espaces publics. Des **images de référence de la ville** sont présentées par Carole BOURRIENNE, directrice des espaces publics de Bois-Colombes. Ces images présentent différents types d'espaces (promenades piétonnes, places, lieux de rencontres, place du vélo, etc.).

Les deux futures promenades envisagées dans le cadre du plan guide sont détaillées, leurs objectifs, leurs connexions avec le reste du quartier, etc. :

- **La « promenade » Jaurès – Leclerc** et le secteur de l'hôtel de ville
- **La « promenade » Raspail – Aubépines** et le secteur des gares et du Marché



Les éléments de présentation du projet sont disponibles sur le support de présentation de la réunion publique, sur [le site internet de la Ville](#).

2 – Restitution des échanges

Restitution des travaux en sous-groupe



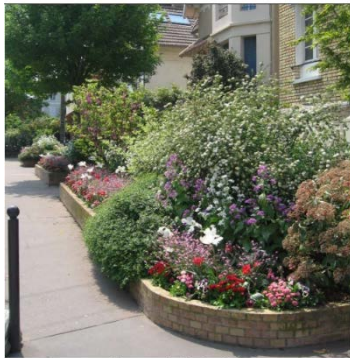
Répartis en groupe de travail, les participants étaient invités à réfléchir sur les promenades en précisant leur vision des usages dans l'espace public, des déplacements et des types de végétalisation. Ils disposaient pour cela d'images de référence et de pictogrammes. Les travaux de chaque sous-groupe sont disponibles à la fin du compte rendu (p. 12). Les participants ont également préparé les questions qu'ils souhaitent poser aux élus et aux représentants des services de la Ville (p. 8).

Les photographies présentes dans cette section du compte rendu correspondent aux images de références sélectionnées par les participants.

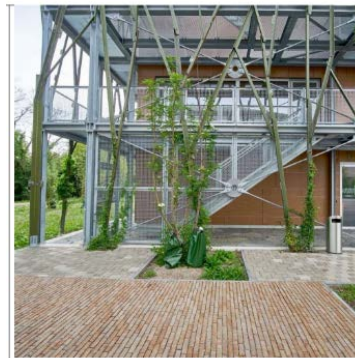
Contributions générales sur le Cœur de Ville

Les participants souhaitent **préserver l'esprit village** du Cœur de Ville de Bois-Colombes. Pour cela, ils considèrent qu'il faut canaliser les futurs flux de populations dans l'espace public qui va être transformé par l'arrivée du Grand Paris Express.

Un axe d'amélioration du Cœur de Ville est **le renforcement de la place du végétal**. Les participants demandent de développer la verdure et la pleine terre lorsque cela est possible. Plus la végétation sera haute, plus le quartier sera rafraîchi et ombragé l'été. Les participants sont en faveur du développement d'une présence végétale diffuse, éventuellement de la végétation grimpante. L'idée de végétaliser les abribus est également appréciée.



Présence végétale diffuse



Végétation grimpante



Abribus à toiture végétale

Aussi, **une coexistence paisible des différents modes de déplacement**, notamment entre les piétons et les cyclistes, est souhaitée. Les participants apprécient beaucoup la Promenade Verte dans le quartier des Bruyères, et souhaitent davantage d'espace de ce type, où la coexistence entre cyclistes et piétons est possible.

Concernant les mobilités, les participants souhaitent que la priorité soit donnée aux mobilités dites actives. Des efforts sont à réaliser pour **faciliter les déplacements à vélo** à Bois-Colombes :

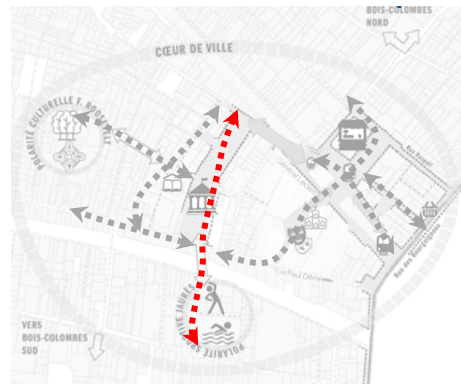
- **Réaliser des pistes cyclables sécurisées** (notamment vers la gare), des cheminements agréables et fluides.
- **Sécuriser les déplacements** en limitant la vitesse de circulation des voitures à 30km/h dans la commune, et à 20km/h autour des gares, voire 15km/h.
- **Sécuriser et faciliter le stationnement des vélos**, en prévoyant davantage d'arceaux vélos pour les stationnements de courte durée, y compris pour les vélos cargos.
- **Prévoir du stationnement résidentiel** pour les vélos en développant des locaux à destination des habitants des immeubles sans locaux vélos sécurisés.

Enfin, pour **animer le Cœur de Ville** et le rendre convivial les participants proposent le développement de restaurants, de terrasses, de cafés, de placettes, etc. Il est suggéré de préempter des emplacements commerciaux pour que la Ville encadre les loyers, et éviter les locaux commerciaux vacants.

Promenade Leclerc – Jaurès

De manière générale sur ce secteur il est proposé de :

- **Développer une nouvelle aire de jeux**, complémentaire à celle située square Émile-Tricon.
- **Développer des revêtements au sol de qualité** pour les piétons et les cyclistes.
- **Faciliter les déplacements en transport en commun**, notamment en bus.



Place de la République (Mairie) :



Il est préconisé de **modifier le plan de circulation**, en permettant la circulation motorisée uniquement côté ouest, côté Paul-Bert, en conservant le sens unique vers le nord, et de piétonner la partie est. Le retour vers le sud se ferait par la rue Carnot¹. En ce sens, il est aussi proposé de piétonner la section de la rue Charles-Duflos entre la place de la République et la rue Carnot.



En termes de **stationnement**, il est proposé de **supprimer le parking devant la mairie**, ce qui permettrait non seulement de libérer de l'espace, mais aussi de limiter la circulation de voiture, sans l'empêcher totalement. Pour pallier le manque de stationnement dédié aux riverains, il est suggéré de **créer un parking souterrain public sous les immeubles 10 à 18** place de la République.

Pour les participants, le réaménagement de cet espace est aussi l'occasion **d'animer la place** :

- Créer un équivalent au bar Le Moderne (situé à l'angle de la rue du Général-Leclerc et de la place de la République) à côté de la mairie.
- Développer des commerces et des terrasses vers la mairie et la rue du Général-Leclerc.

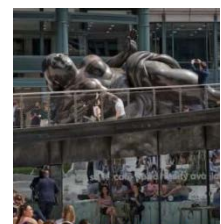


- Développer des activités temporaires, comme des patinoires en hiver, un bassin d'eau, etc. côté rue du Général-Leclerc.
- Installer des bancs vers le bas de la place.



L'importance de **préserver la végétation** est soulignée. Les participants indiquent que la végétation présente place de la République est très belle. Certains suggèrent de développer un sol infiltrant côté Mairie.

Enfin, certains suggèrent d'utiliser cet espace pour accroître **la présence monumentale de l'art** en ville.



¹ Les tables 4 et 6 ont réalisé sur le plan guide un schéma de ce plan de circulation souhaité, disponible p. 14-16.

Rue Félix Braquet (Marché temporaire) :



Les participants anticipent l'installation du marché temporaire rue Félix-Braquet, et proposent **le développement d'un marché animé**, avec des commerces, des terrasses en extérieurs, et même un espace karaoké. L'objectif est également que la halle du marché temporaire demeure un lien d'animation lorsque le marché reviendra place de la Résistance.



Allée avec commerces et terrasses

Pour faciliter l'accès au marché, il est recommandé de **développer le stationnement** :

- **Pour les voitures**, avec un parking courte durée, 10 minutes de stationnement maximum, à l'angle de la rue Félix-Braquet et de la rue Paul-Déroulède.
- **Pour les vélos**, avec un parking vélo également à l'angle de la rue Félix-Braquet de la rue Paul-Déroulède.



Végétation grimpante

Il est proposé d'installer **une végétation grimpante** autour de la halle du marché.

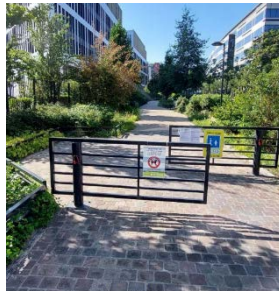
Square Émile-Tricon :

Ce square, situé derrière la Mairie, est particulièrement apprécié des participants. Il est demandé de **conserver l'aire de jeux**, et d'apporter **des éléments d'amélioration** au square :

- Développer un espace de calme et de repos.
- Installer des matériaux au sol à l'usage piétons et cycles.
- Créer un kiosque, à musique, ou pour d'autres activités (gym, etc.).
- Créer un terrain de pétanque.
- Installer des tables de tennis de table.
- Installer davantage de bancs au sein du square.



Espace de calme et de repos



Des matériaux de sols à l'usage piétons et cycles

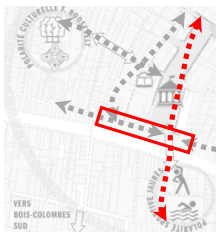


Aire de jeux

Rue Paul-Déroulède :

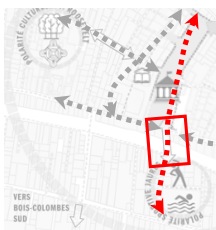
Il est proposé de **réaliser un dallage surélevé** sur la rue Paul-Déroulède au niveau du square Émile-Tricon.

Par ailleurs, certains suggèrent de **supprimer le stationnement**, et d'utiliser l'espace libéré pour **élargir les trottoirs**.



Passerelle Saint-Germain :

Les participants souhaitent sécuriser les déplacements piétons, en séparant les vélos et trottinettes des piétons. Actuellement, le risque de collision est présent, notamment dans les virages.



La villa du Bois (polarité sportive Jaurès) :

Les participants recommandent de **renforcer l'aspect convivial et vivant** de cet espace :

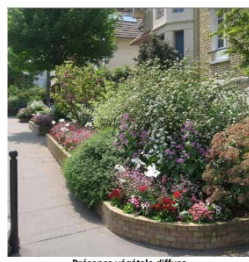
- Créer une aire de repos, des espaces de rencontres.
- Développer un pôle sportif en plein air, notamment avec des agrès sportifs.
- Installer des brumisateurs.
- Végétaliser cet espace, notamment grâce à une présence végétale diffuse.



Pour **se déplacer** dans cet espace, il est demandé de préserver un espace pour le stationnement, notamment avec des bornes de recharge pour voitures électriques. Il s'agit aussi de renforcer la place des mobilités dites actives, en développant un secteur à circulations partagées, et un local vélo à l'entrée de la polarité sportive.



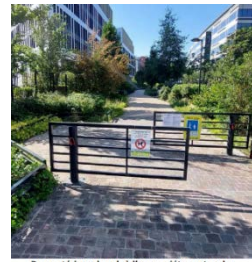
La orsénce de l'eau dans la ville



Présence végétale diffuse



Secteur à circulations partagées

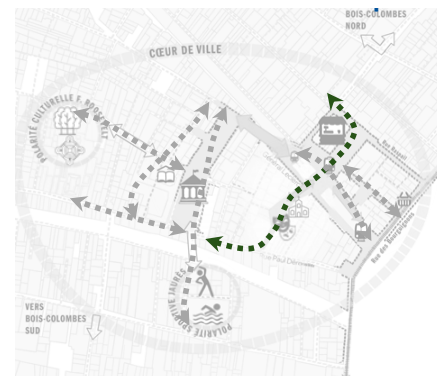


Des matériaux de sols à l'usage piétons et cycles

Promenade Raspail – Aubépines

De manière générale sur ce secteur :

- Prévoir des espaces verts plantés.
- Privilégier les mobilités douces.
- Accroître le nombre d'espaces de convivialité
- Développer des allées ombragées avec des commerces et des terrasses.



A noter que les participants apprécient l'idée de **piétonnisation partielle des espaces autour de la place de la Résistance**. Certains soulignent l'importance de conserver l'impasse Doussineau piétonne, et de créer un axe piéton entre la place de la Résistance et la salle de spectacle Jean-Renoir².

D'autres participants suggèrent de **créer un chemin vert** qui relierait la rue Raspail à la rue Paul-Déroulède, en passant par la place de la Résistance et la villa des Aubépines. Sur cette zone, il s'agirait de favoriser les déplacements à pied et à vélo, les zones de calme et de détente, avec le développement de végétation, de bancs, etc.



Allées ombragées avec commerces et terrasses



Place de la Résistance :

En termes de **déplacement**, les participants souhaitent voir se **développer des connexions simples**, qui s'intègrent dans un dispositif existant. Plusieurs propositions ont été réalisées pour améliorer les déplacements autour de la place de la Résistance :

² La table 7 a réalisé sur le plan guide un schéma du secteur piétonnier souhaité, disponible p. 15.

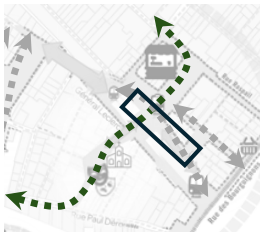
- **Piétonniser** la place et ses abords.
- **Améliorer les connexions piétonnes** entre la place de la Résistance, l'impasse Doussineau et la villa des Aubépines.
- **Réaliser un dallage surélevé** de la rue Raspail le long de la place de la Résistance.
- **Créer un local vélo.**
- **Développer des places de stationnement en souterrain**, sous le marché actuel, pour permettre aux voitures et aux camions de livraison de stationner, et de ne pas utiliser de places en surface.

Concernant la **végétalisation** de la place, les participants préconisent **d'arborer l'entrée de la place**, du côté de la rue Raspail. Si les participants rappellent leur attachement à la végétalisation en pleine terre, certains indiquent que la **végétalisation sur dalle** constitue une bonne alternative pour pallier les contraintes techniques imposées par la station souterraine du Grand Paris Express. Cependant, certains participants se prononcent contre un côté trop arboré de la place, qui gênerait les forces de l'ordre lors de leurs interventions. Enfin, certains souhaitent le développement de **sol infiltrant** sur la place, et le déploiement de **bassins d'eau**.



Enfin, en termes **d'ambiance**, diverses propositions vont dans le sens **d'une place animée**, et accueillante :

- **Installer des commerces**, des cafés, des terrasses, etc. sur la place.
- **Développer les accès au Wifi** sur la place.
- **Installer des revêtements au sol agréables** pour les piétons.
- **Développer la présence « monumentale » de l'art** en ville.
- **Sécuriser les abords de la gare** : certains participants pointent que cet espace sera un pôle d'attractivité en soirée à l'arrivée du métro, ce qui risque de générer des nuisances. Il est demandé de sécuriser la place de la Résistance et les venelles attenantes.



Impasse Doussineau :

Les participants rappellent **leur attachement au caractère piéton** de cet espace. Ils suggèrent d'y améliorer les déplacements piétons, de créer un local vélo, et d'y installer des bancs.



Projet de passerelle reliant la place de la Résistance à l'église :

Les participants saluent ce projet de passerelle, qu'ils souhaitent **la plus large possible**. Ils rappellent l'importance de **travailler sur une coexistence paisible entre piétons et cyclistes**. Pour ce faire, il est notamment proposé d'installer des places de stationnement vélo de part et d'autre de la passerelle, afin de limiter l'emprunt du vélo sur la passerelle.



Rue du Général-Leclerc :

Les participants souhaitent **limiter le trafic de transit de véhicules** qui se rendrait au parking des Aubépines, situé au 37 rue du Général-Leclerc. Cela pose la question du devenir de cette rue, où pour certains **la circulation des bus est à privilégier**. Pourtant, certains proposent la **création d'espaces de stationnement** entre la rue du Général-Leclerc et la villa des Aubépines.

La végétalisation des abords des rails, notamment des grilles, est également évoquée.



Villa des Aubépines :

Pour améliorer les liaisons piétonnes de cet espace, il est suggéré de **créer un passage piéton au bout de la villa des Aubépines**, afin de permettre la traversée de la rue Paul-Déroulède.

Il est également proposé de faire de cet espace **un secteur à circulations partagées**, et d'y inclure une part de **végétalisation grimpeante**.



Autres secteurs

Concernant **la rue des Bourguignons**, il est proposé de développer **un secteur à circulations partagées**.



Certains participants suggèrent de **créer une voie cyclable entre la place de la République et la polarité culturelle Franklin-Roosevelt**.

Restitution des questions posées aux élus

Les questions suivantes ont été posées à l'oral lors de l'atelier, les réponses ont été apportées à l'oral par les élus et les services de la Ville :

Stationnement

- La Ville a-t-elle étudié la possibilité de remplacer le bunker sous la mairie par un parking souterrain ? Ou sous le square De-Lattre-de-Tassigny ? Cela permettrait d'éviter le stationnement de surface.

Réponse d'Henri VINCENT, adjoint au maire en charge des espaces publics et de l'environnement : Cet espace a une valeur historique et patrimoniale, il est complexe de le détruire pour en faire un parking. Concernant le square De-Lattre-de-Tassigny, des solutions sont en cours d'étude pour le développement d'un parking souterrain.

- Au vu des difficultés pour implanter du stationnement à Bois-Colombes, est-il envisageable d'en ajouter côté Asnières-sur-Seine ? Qu'en est-il du projet de parking souterrain sous le Monoprix de la rue des Bourguignons ?

Réponse d'Yves RÉVILLON, Maire de Bois-Colombes : Des travaux sont prévus pour la création d'un parking souterrain au Monoprix, mais cela relève d'Asnières-sur-Seine, la Ville peut tenir au courant les habitants des avancées des travaux.

- Concernant la destination du parking situé rue du Général-Leclerc, est-il possible de transformer son usage pour avoir une partie parking public, et une partie parking résidentiel, dédié aux riverains, pour limiter le stationnement de surface et le trafic dans cette rue ?

Réponse de Pierre CROSNIER LECONTE, adjoint au maire en charge de la planification des projets structurants : Il n'y a pas de réponse à date à cette question. Le parking est aujourd'hui destiné à offrir du stationnement aux usagers et aux riverains.

- L'immeuble de parking qui va être détruit place de la Résistance va être reconverti en immeuble d'habitation. Est-il prévu d'y installer un parking souterrain dédié aux habitants du quartier ?

Réponse de Gaël BARBIER, adjoint au maire en charge de l'urbanisme et du patrimoine bâti : La construction de places de parking est aujourd'hui un prérequis lors de la construction de nouveaux immeubles. Cela a permis le financement par la SGP du parking souterrain de l'espace Jaurès, en construction, en compensation des places de stationnement supprimées sur l'emprise de la future gare. A une époque, il était possible de construire des immeubles sans parking souterrain, ce qui aujourd'hui n'est plus le cas. Oui, des places de parking seront construites sous l'immeuble, dont certaines seront ouvertes à l'attribution.

Déplacements

- Une jonction est-elle prévue avec le parc des Tourelles pour faciliter les déplacements à pied ?

Réponse de Pierre CROSNIER LECONTE, adjoint au maire en charge de la planification des projets structurants : La rue est étroite, il y a des réflexions à mener pour déterminer les priorités en termes de déplacements. Par exemple, si la priorité est donnée aux piétons, cela conduira à un élargissement des trottoirs, et une réduction des espaces de stationnement.

- Est-il plus logique de créer un axe piéton passant par les rues Raspail et Mertens bordant la place de la Résistance, jusqu'à la rue des Bourguignons ?

Réponse de Pierre CROSNIER LECONTE, adjoint au maire en charge de la planification des projets structurants : Tous ces éléments sont liés. Beaucoup de choses ont été dites sur la piétonnisation de la place de la Résistance, mais les riverains doivent avoir accès à leurs logements. Les rues sont étroites, végétaliser ces espaces semble complexe. Cependant, la Ville souhaite piétonner au maximum la place de la Résistance, et laisser une plus grande place aux déplacements piétons et vélos.

- Pour préserver la qualité de vie des habitants, la municipalité prévoit-elle de limiter la circulation automobile à 30km/h dans toute la commune ?

Réponse de Pierre CROSNIER LECONTE, adjoint au maire en charge de la planification des projets structurants : Aujourd'hui, beaucoup de zones de circulation sont limitées à 30km/h dans Bois-Colombes, mais ce n'est pas généralisé. Cela peut être envisagé.

Passerelle reliant la place de la Résistance à l'église

- Pourquoi limiter la largeur du projet de passerelle reliant la place de la Résistance à l'église à 15 mètres ?

Réponse de Laurent TAMBOUR, Directeur aménagement urbain : Le projet de franchissement est étudié sur trois modules de 15 mètres. La largeur de la passerelle pourrait donc être de 15, 30 ou 45 mètres. A noter que la largeur de la place de la Résistance est de 40 mètres. Plus la passerelle construite sera large, plus les enjeux de raccordement avec les autres espaces, notamment la place de la Résistance, seront complexes.

Réponse d'Henri VINCENT, adjoint au maire en charge des espaces publics et de l'environnement : Les élus partagent la volonté des habitants d'avoir une passerelle la plus large possible. Si techniquement ces options sont viables, la Ville réalisera la passerelle la plus large possible.

- Concernant le projet de passerelle, comment sera réalisée la connexion avec la rue du Général-Leclerc, axe routier incontournable ?

Réponse de Pierre CROSNIER LECONTE, adjoint au maire en charge de la planification des projets structurants : La passerelle est issue d'une volonté forte de la Ville, c'est un projet complexe et coûteux, mais important. La connexion avec la rue du Général-Leclerc nécessitera le réaménagement du parvis de l'église, pour que les jonctions soient pertinentes pour les voitures, les piétons et les vélos.

Sécurité

- Comment sera assurée la sécurité dans les venelles attenantes à la future gare pour assurer la tranquillité nocturne des riverains compte tenu des flux de personnes supplémentaires ?

Réponse de Gilles CHAUMERLIAC, adjoint au maire en charge de la prévention, de la sécurité, des anciens combattants, des affaires civiles et générales et des relations aux usagers : La sécurité sera renforcée avec l'amélioration du système de vidéoprotection, relié au centre de surveillance urbain. Actuellement à Bois-Colombes, 91 caméras connectées sont déployées, surveillées par des opérateurs pour permettre l'intervention rapide des forces de l'ordre. L'éclairage de ces espaces sera également amélioré.

- Comment anticiper l'afflux de personnes en centre-ville autour de la gare ? Cela peut être source de nuisances sonores, notamment avec les terrasses de bars et de cafés, entraîner des problèmes de propreté, etc. Comment éviter les trafics illicites place de la Résistance ?

Réponse de Pierre CROSNIER LECONTE, adjoint au maire en charge de la planification des projets structurants : La sécurité est l'une des priorités de la Ville. Cela passe par le développement d'une police municipale forte, le déploiement de caméras, etc. C'est l'un des axes politiques forts de la Ville de ne pas laisser s'installer des situations anormales. Une fois que la place de la Résistance aura été rénovée de manière conviviale, elle sera plus animée, et donc plus sûr.

Commerces

- Est-il envisagé de préempter des emplacements pour des commerces et ainsi d'encadrer les loyers ?

Réponse de Gaël BARBIER, adjoint au maire en charge de l'urbanisme et du patrimoine bâti : Des opérations de ce type sont en cours, des commerces sont préemptés par la Ville, avec comme objectif d'amortir ces investissements à long terme.

Formes urbaines

- La Société des Grands Projets (SGP) prévoit un grand programme immobilier sur son périmètre, les plans présentés lors de la réunion publique organisée par la SGP ont été jugés inquiétants. Quelles sont les précautions prises par la Ville pour éviter la construction de grands immeubles ?

Réponse de Gaël BARBIER, adjoint au maire en charge de l'urbanisme et du patrimoine bâti : Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est en cours d'élaboration, il est soumis à enquête publique du 22 novembre 2024 au 11 janvier 2025³. Des conditions vont être posées pour la construction de ces parcelles, avec un maximum de R+5/R+6. A titre de comparaison, le projet du Monoprix d'Asnières-sur-Seine correspond à du R+7/R+8. C'est un choix politique de la part de Bois-Colombes de réaliser des constructions maîtrisées. Aujourd'hui, les projets ne sont pas actés, les schémas présentant les volumes lors des réunions publiques de la SGP sont illustratifs, et ne correspondant pas à des projets décidés.

³ Le projet de PLUi est consultable sur [le site de Boucle Nord de Seine](#).

Cohérence du projet

- Quel est le schéma directeur de l'ensemble des aménagements prévus dans le centre-ville ? Quelles sont les enveloppes budgétaires allouées par projet ?

Réponse de Marie-Christine BARIGAULT, directrice générale adjointe, Pôle cadre de vie : Le schéma directeur des projets correspond au plan guide, présenté en détail lors de la réunion publique de lancement du 14 octobre. La présentation et le compte rendu de cette réunion publique se trouvent sur le site de la ville. A ce stade, il est trop tôt pour définir des enveloppes budgétaires précises.

Arrivée de la gare du Grand Paris Express

- Quelle sera la superficie restante de la place la Résistance une fois que la sortie du métro sera aménagée ainsi que les sorties de sécurité ?

Réponse de Laurent TAMBOUR, directeur aménagement urbain : En sous-sol, la superficie de la gare sera la même que celle de la place de la Résistance. En surface, il s'agit d'une des plus petites émergences de la ligne, qui se situera au niveau de la rue Mertens. Deux émergences de sécurité se situeront du côté de la rue Raspail, mais l'essentiel des espaces publics seront préservés.

- La SGP a-t-elle envisagé de réaliser des revêtements de sols perméables ?

Réponse de Pierre CROSNIER LECONTE, adjoint au maire en charge de la planification des projets structurants : La Ville s'est battue pour que la SGP prévoie une épaisseur la plus large possible entre la gare et la surface afin de réaliser des plantations. Cependant, des infrastructures sont construites en sous-sol, cela reste contraignant pour réaliser des plantations et permettre la perméabilité des sols.

- Les terrains autour du futur métro sont très argileux, des tunnels vont être creusés, est-ce que cela entraîne des risques de mouvements de sol ? Quels sont les contacts à prendre pour anticiper les risques ?

Réponse de Pierre CROSNIER LECONTE, adjoint au maire en charge de la planification des projets structurants : Ce sujet est propre à la SGP, qui prendra contact avec les personnes concernées. Les informations essentielles sont disponibles [sur leur site internet](#).

Les questions suivantes n'ont pas été posées à l'oral lors de l'atelier, elles ont été récoltées à l'écrit sur les supports de contribution. Les élus y apporteront des réponses lors des prochains ateliers et/ou dans le bilan de la concertation. D'autres seront apportées plus tard ou par la SGP quand les projets seront plus avancés.

Stationnement

- A l'issue des travaux, le stationnement en épi sera-t-il rétabli devant le 16/32 rue Raspail ?
- Quel est le stationnement programmé rue Mertens ?

Déplacements

- Quelle sera la largeur future du trottoir devant le 16/32 rue Raspail ?
- Comment rendre plus agréable la liaison entre la salle Jean-Renoir et la rue Paul-Déroulède ?
- Est-il envisageable de rendre la rue des Bourguignons piétonne une fois par mois ?
- Pourquoi schématiser le chemin vert sans partir de la rue des Bourguignons ?
- Qu'est-il prévu pour le stationnement des camions du marché ?

Equipements

- Quel est le projet pour le groupe scolaire Paul-Bert ?

Arrivée de la gare du Grand Paris Express

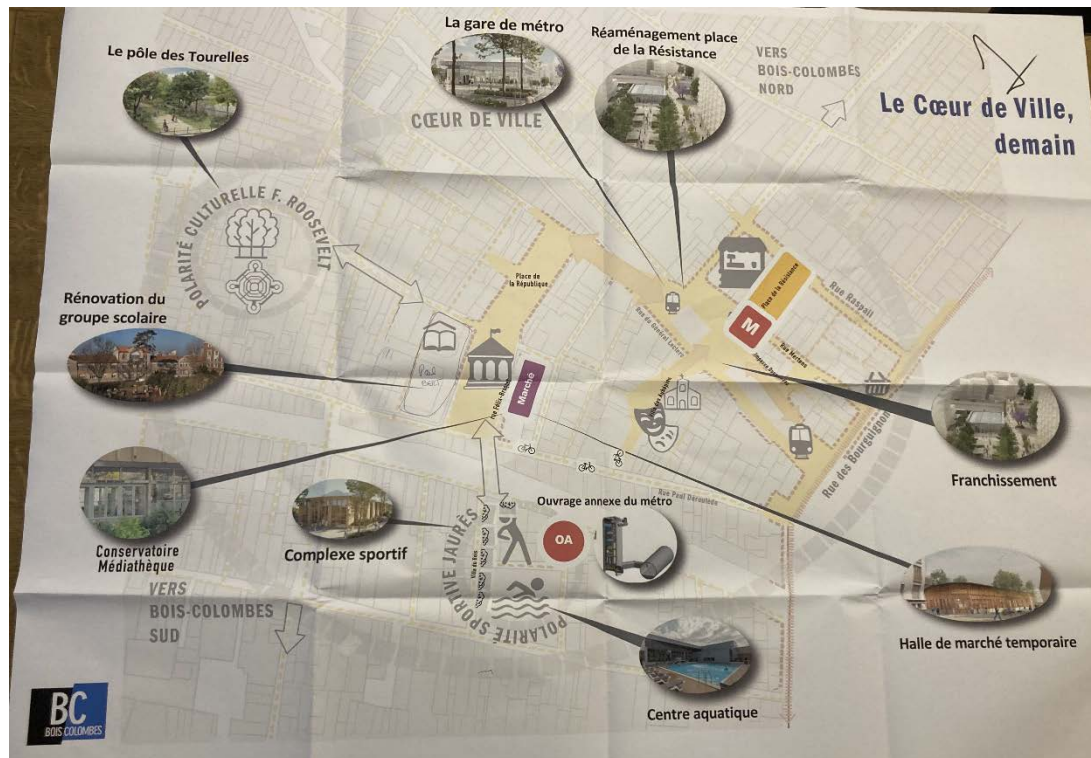
- Quels sont les flux estimés pour la future gare du Grand Paris Express ?

Yves RÉVILLON, maire de Bois-Colombes, remercie chaleureusement les participants pour leur implication et l'intérêt qu'ils ont montré pour l'avenir de ce bien commun qu'est le Cœur de ville. Il rappelle que la participation aux ateliers thématiques contribue à faire vivre la démocratie locale, et permet d'avancer ensemble vers le Cœur de Ville qui correspond aux aspirations des habitants.

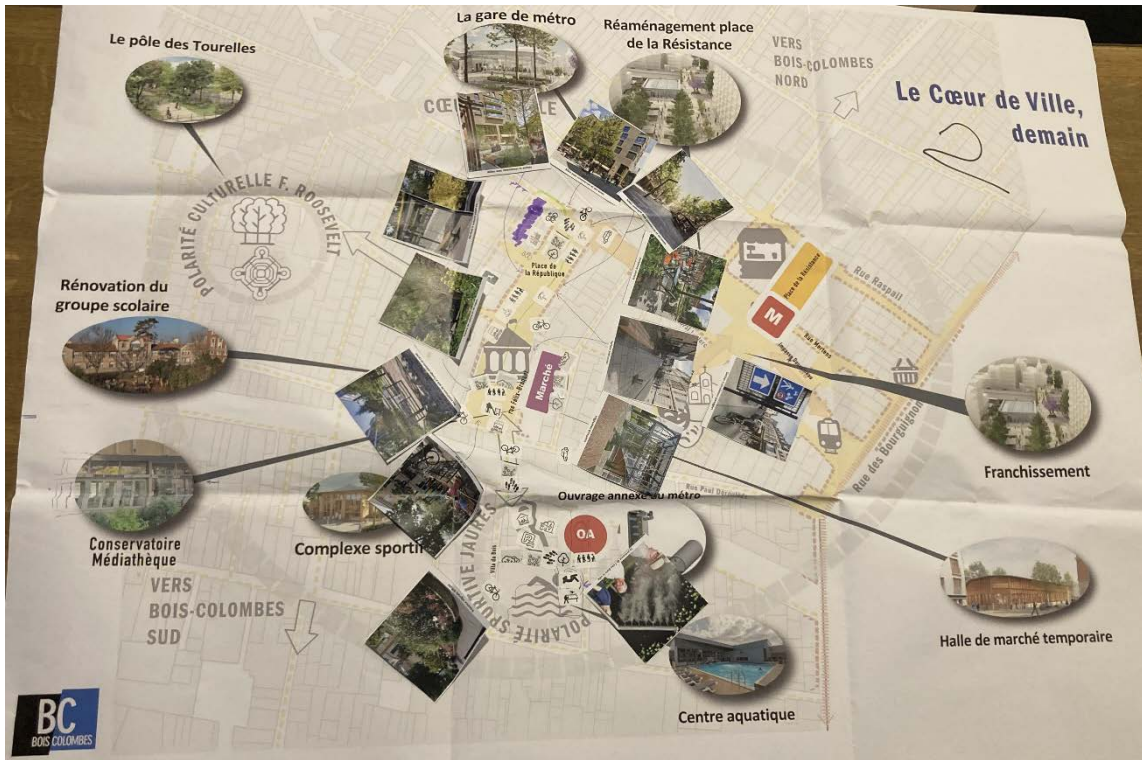
3 – Les travaux des participants

Dans cette section, sont présentés les travaux réalisés durant l'atelier :

Groupe 1



Groupe 2



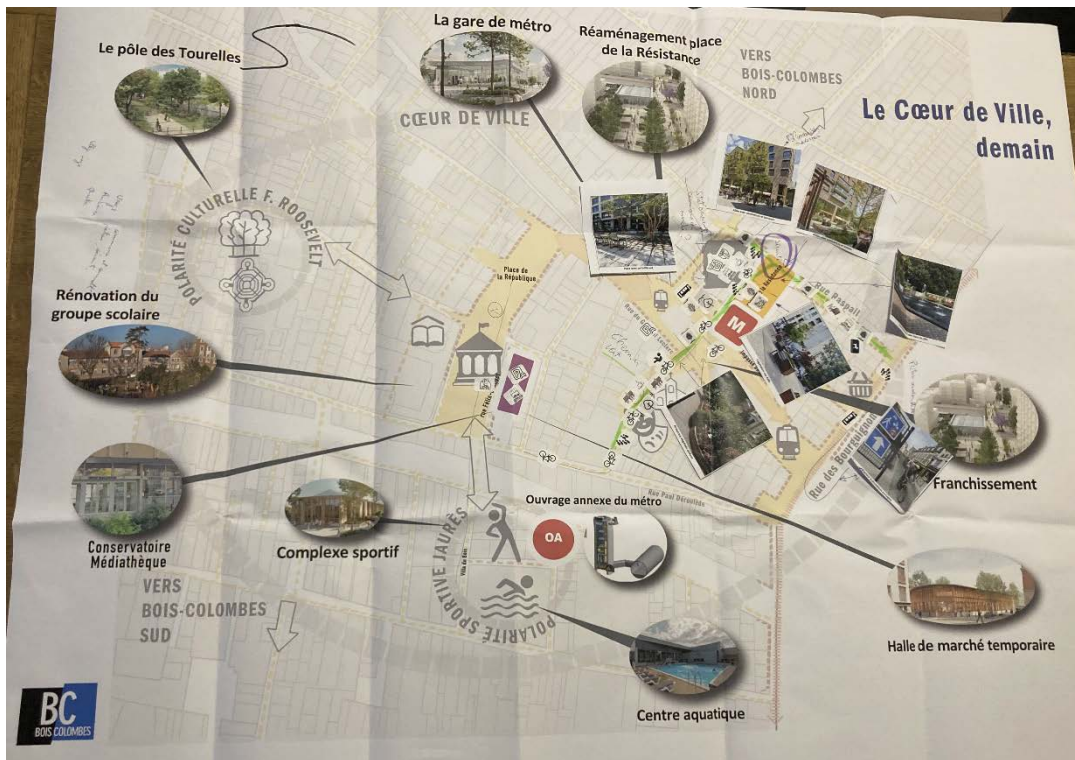
Groupe 3



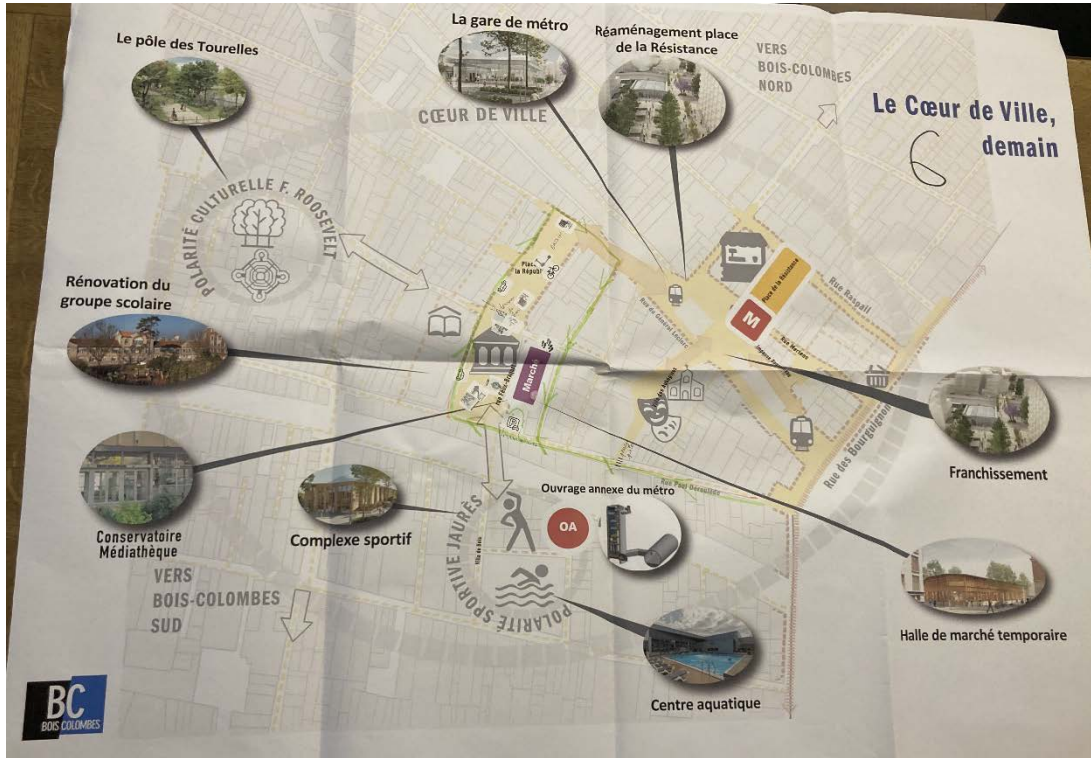
Groupe 4



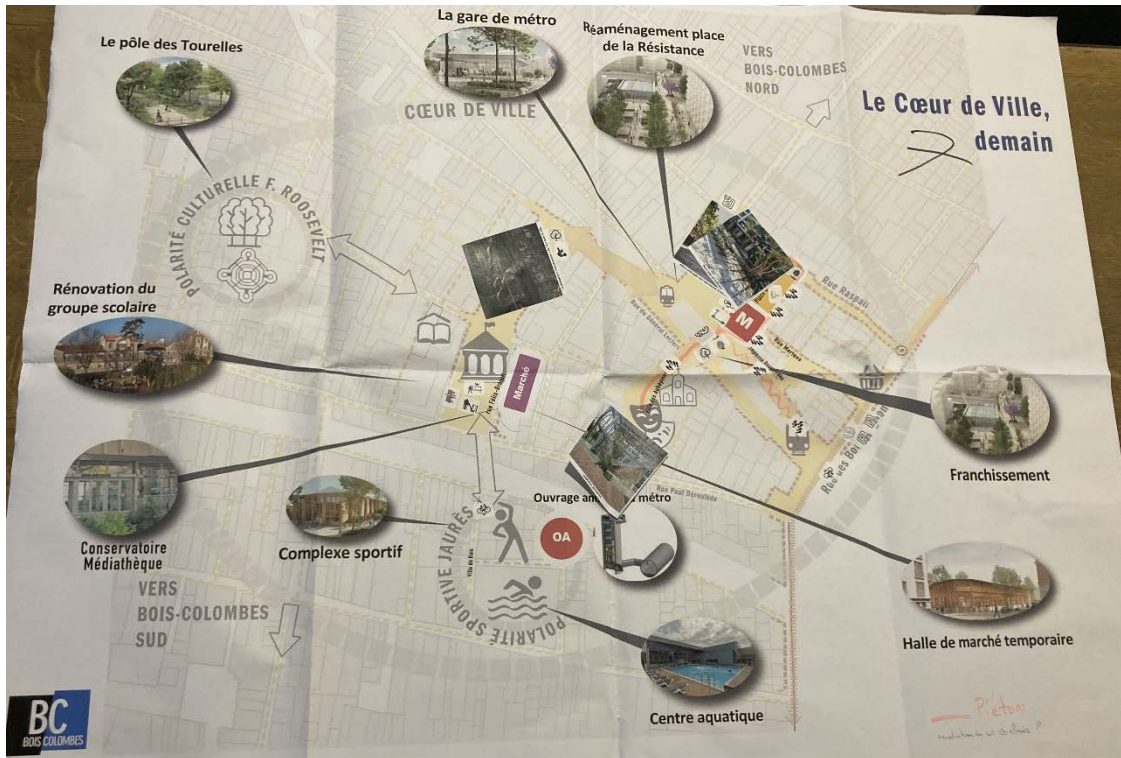
Groupe 5



Groupe 6



Groupe 7



Groupe 8



Les images de référence non utilisées

En complément, voici la liste des images de référence qui n'ont pas été utilisées par les participants durant les travaux de groupe :



Végétation sur dalle



Se reposer dans la ville



La présence de l'eau dans la ville



La présence de l'eau dans la ville



Agrès sportifs en libre-service



L'identité (temporaire ou non) par le tracé au sol



Le « street art »